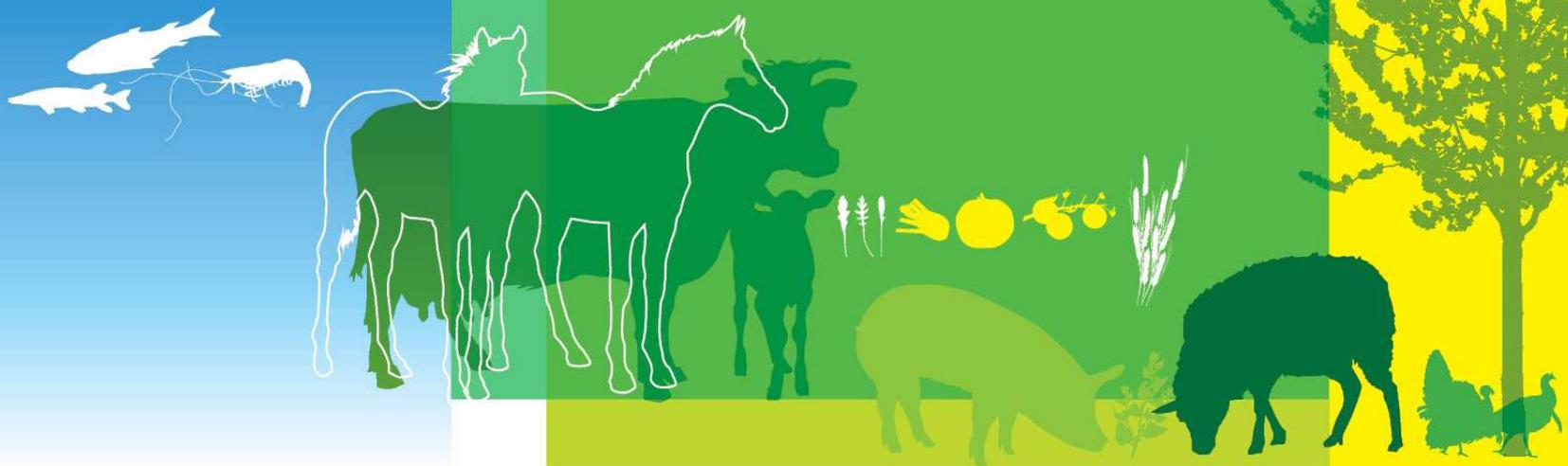


Projet agro-écologique / Développement de l'agriculture multiperformante

18 juin 2014

Conseil spécialisé PPAM





L'agro-écologique, c'est quoi ?

Un mode de production visant à encore mieux valoriser les régulations biologiques des milieux pour **produire plus et durablement** grâce à l'innovation et à une agriculture écologiquement raisonnée :

Autrement dit, c'est quand on cherche à optimiser :

- La matière organique et le cycle des nutriments
- L'activité biologique des sols
- Le contrôle naturel des mécanismes (maladies, biocontrôle des ravageurs, adventices)
- La conservation et le recyclage des ressources
- La mobilisation générale de l'agro-biodiversité et la recherche de synergies entre les différentes composantes de l'agro-écosystème



Comment s'inscrit-on dans une démarche agro-écologique?

Quand on ...

- Valorise le potentiel agronomique des milieux par une approche systémique qui combine plusieurs leviers/actions
 - › ex : optimiser les assolements et rotations en fonction des potentialités des milieux (climat-sol) pour maximiser la production de biomasse
 - › ex : gérer le déficit hydrique estival par le choix combiné d'espèces, de variétés, de dates de semis et de méthodes économes de l'utilisation de l'irrigation
- Préserve et favorise les régulations biologiques
 - › ex : préserver les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol par des pratiques culturales appropriées
- Met en œuvre une protection intégrée des cultures
 - › ex : combiner plusieurs leviers chimique, mécanique, agronomique, biologique... pour lutter contre les bioagresseurs (maladies, ravageurs, adventices)

Mais encore quand on ...

- **Economise les énergies fossiles non-renouvelables**
 - › ex : limiter le nombre de passages d'automoteurs sur les parcelles pour économiser du carburant
- **Valorise les ressources naturelles pour la nutrition hydrique et minérale des cultures**
 - › ex : recycler les produits organiques pour fertiliser les cultures
- **Limite les impacts négatifs et qu'on maximise les contributions positives de l'activité agricole sur l'environnement**
 - › Sur le sol :
 - ex : préserver le sol de l'érosion hydrique par une couverture végétale pendant la période sensible, améliorer la fertilité biologique des sols pour en augmenter sa capacité de production et sa résistance
 - › Sur l'air :
 - ex : privilégier les pratiques culturales qui réduisent l'émission de GES ou d'ammoniac
 - › Sur l'eau :
 - ex : diminuer les impacts d'applications phytosanitaires, mettre en place des dispositifs de recyclage des produits phytosanitaires en bordure de cours d'eau : bandes enherbées



Le projet agro-écologique ou celui de la multi-performance

Un projet politique, ambitieux, mobilisateur pour l'agriculture française :

- qui vise à dépasser les oppositions entre les différentes dimensions de l'agriculture
- qui veut privilégier des solutions qui combinent à la fois la performance économique, la performance environnementale et sanitaire et la performance sociale
- qui concerne les exploitations agricoles mais aussi le niveau collectif (projets de territoires, filières...)



La nécessité de favoriser un contexte d'innovation

Un projet qui vise les exploitations agricoles mais qui s'inscrit dans un double environnement économique et territorial

- Doit être une préoccupation partagée au sein de filières : acteurs d'amont et d'aval
- Doit intégrer les dimensions régionales : agronomiques, environnementales et économiques

Un projet inscrit dans la loi d'avenir avec une mise en synergie des politiques publiques d'accompagnement

- Aides du Développement rural (DJA, plan de compétitivité et d'adaptation, FEADER...)
- Développement agricole et PNDAR
- Aides nationales aux filières
- CASDAR : AAP GIEE (mobilisation collective pour l'AE) – 103 lauréats
Un nouvel AAP déconcentré pour 2015



La nécessité de favoriser un contexte d'innovation

Collectivement (GIEE) : exemple de projet lauréat GIEE pour les PPAM en Poitou-Charentes

- Sur une zone à fort enjeu qualité de l'eau : zone de captage de la ville de la Rochelle
- 6 agriculteurs impliqués pour une filière régionale naissante
- 5 d'entre eux ont des exploitations céréalières voulant se diversifier
- Développement de la production de plantes aromatiques biologiques : accroissement des surfaces, production de qualité et en quantité suffisante, mise en place d'un accompagnement technique

Au niveau des filières et de FranceAgriMer, trois objectifs en interaction

- La sensibilisation des Conseils spécialisés (CS) sur les réflexions de filières à avoir en lien avec la triple performance
- La prise en compte des initiatives régionalisées par filière visant la triple performance et faisant émerger des interactions au niveau des organisations nationales
- La prise en compte de la triple performance dans les dispositifs de soutien de FAM



Un chantier pour FAM et ses Conseils spécialisés

Action 1 : Diagnostic des soutiens apportés par FAM (1^{er} semestre 2014)

- Recensement, classification des dispositifs / lien possible avec AE
- Analyse des dispositifs selon une grille permettant d'identifier les impacts et les marges de manœuvres possibles dans une action incitative

Action 2 : Préparation du schéma d'intervention à partir de 2015

- Enjeux des réflexions stratégiques par filière X Analyse des dispositifs
Propositions d'évolutions : conditions incitatives, critères de choix des exploitations soutenues, indicateurs de contrôle et faisabilité réglementaire, technique et politique
- Propositions à soumettre en discussion dans les CS
- Calendrier : réunions GT (février-mai) – Premiers échanges CS (juin 2014) – Modification des dispositifs (2^{ème} semestre 2014)



Un chantier pour FAM et ses Conseils spécialisés

Action 3 : Prise en compte de la triple performance dans la réflexion sur la stratégie de chaque filière

- Enclencher une dynamique pour une implication de tous les acteurs
- Poursuite de la réflexion « stratégie à horizon 2025 »
- 1^{er} temps : éclairer les schémas stratégiques actuels au regard de la prise en compte la transition vers la triple performance (agro-écologie)
- 2nd temps : à partir d'initiatives locales-régionales-territoriales (en lien avec chantier 2.8 sur les stratégies régionales) pouvant être intégrées dans une réflexion nationale de filière, susciter le débat et la construction collective. Cette phase a vocation à s'inscrire dans la durée et de manière interactive.
- Calendrier :
 - › 18 mars : commande du ministre auprès des Présidents de CS
 - › fin 1^{er} semestre : lancement dans les CS
 - › à partir de juillet : premières propositions d'évolution de dispositifs